



CAPN CTSS - Profession de foi

lundi 22 octobre 2018, par [Bariaud](#)



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES de la FONCTION PUBLIQUE

POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS, LE CHOIX DU COLLECTIF !

du 29 NOVEMBRE au 6 DÉCEMBRE 2018

JE VOTE CGT

AUGMENTER NOS SALAIRES !

- Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ;
- suppression du jour de carence ;
- des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

L'EXPERTISE SOCIALE, UNE FORCE POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

Une expertise professionnelle au service des élèves, des étudiant.es, des personnels et des professionnel.les :

- contribution à l'élaboration des politiques publiques sociales au sein de l'EN ;
- conseil technique aux directions - recteur.trices, IA-DASEN ;
- appui technique des collègues.

Une déontologie non négociable : face aux dérives sécuritaires et au contrôle social des publics, la CGT défend le droit de s'opposer aux ordres illégaux ou contraires à l'éthique professionnelle. Le respect de la vie privée et de la dignité des personnes constitue une valeur non négociable.

Des formations financées ! Nous exigeons :

- des formations continues, qualifiantes, adaptées aux responsabilités, financées par l'EN.
- la prise en charge du CAFERUIS : pour une mobilité dans la fonction publique et le secteur associatif ;
- des espaces de réflexion sur les pratiques professionnelles.

La CGT Educ'action revendique un temps de formation commune et transversale avec les autres personnels afin d'améliorer le travail en équipe dans l'intérêt des publics.

TRAITEMENT

Catégorie A type, un traitement à la hauteur de nos fonctions. Exigeons une vraie catégorie A !

	Traitement revendiqué par la CGT *	Indice majoré revendiqué par la CGT *
CT coordonnatrices.teurs	3792€ brut	819
CT adjointes	3963€ brut	856
CT encadrement	4134€ brut	893

* en début de carrière

Des missions harmonisées

- Revendiquons une fiche de poste nationale de CT coordonnateur.trice :
 - fonction d'encadrement et de coordination ;

- décharge complète d'établissement assortie de création de postes d'AS ;
- création de postes de CT.
- Exigeons la publication de la cartographie des postes vacants pour les lauréat.es de concours.
- Exigeons des postes de CT de direction et d'adjoint.es en nombre suffisant pour :
 - garantir un appui technique adapté des professionnel.les ;
 - apporter un conseil technique à l'institution dans l'intérêt des publics, des collègues, des services ;
 - élaborer une contribution de qualité aux politiques sociales, en adéquation avec les besoins des publics et les valeurs du travail social.

Défendons un statut protecteur

- Garantissons le respect de l'indépendance, de la liberté d'opinion et d'expression des CTSS
 - Défendons le respect de la durée légale de travail et du temps de repos hebdomadaire,
 - Affirmons le droit à la déconnexion
- VOTONS CGT EDUC'ACTION !